

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 13**

**Nombre de pouvoirs : 2**

**Nombre de suffrages exprimés : 15**

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

**Date de la convocation : 1<sup>er</sup> Avril 2026**

**Étaient présents :** MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, CARIDROIT Sylvie, LORENZATO Jean, MAZET Véronique, FLAN Laëtitia, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline, RAFFAELLO Julien, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

**Étaient représentés :** Mr SANCHEZ Pascal donne pouvoir à Mme SOULIÈS Martine  
Mr GAZEAU Christophe donne pouvoir à Mme BOSIO Anaïs

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION N°20260804-06

#### Délégué des élus au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.)

M. le Maire indique que la commune dispose d'un délégué des élus au sein du Comité national d'action sociale (CNAS), organisme choisi par la commune pour s'occuper de la politique d'action sociale en faveur des agents communaux.

Est candidat : Mme BIASON Rachel.

Monsieur le Maire fait procéder à l'élection.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit, avec la totalité des voix, en tant que déléguée au sein du Comité national d'action sociale : Mme BIASON Rachel.

La Secrétaire de séance  
Rachel BIASON

Pour copie conforme,  
A Buzet-sur-Baïse, le 9 Avril 2026

Le Maire,  
Christophe SANS

